

Information du secrétariat ARP

Dès la saison 26-27, l'ARP utilise la plateforme GestiClub pour la gestion administrative de ses membres : clubs et compétiteurs.

Les patineuses et patineurs avec licence ARP recevront une demande de validation de leur profil via un mail de GestiClub.

Nous remercions les parents, pour les patineurs mineurs, et la patineuse ou le patineur pour les athlètes majeurs de mettre à jour directement les informations les concernant : adresse mail, personne référente sur la plateforme.

Ce qui change :

- **La facturation** : dorénavant les factures arriveront par mail. La personne de référence pour toute question de factures est la caissière.
secretaire@patinageromand.ch
- **Cette saison** : le cadre, les vestes des cadres, le ballet, les cotisations des clubs, l'achat par les clubs de licences vierges, la location du système des membres sont facturés, dès à présent via Gesticlub.
- **Les tests** : l'organisation technique reste la même jusqu'à la confirmation de la validation.
ATTENTION : le paiement des tests pour validation se fera via GestiClub après réception de la facture.

Ce qui ne change pas :

- **La gestion des licences durant la saison** : perte, changement de club, renouvellement, nouvelle licence, la personne de référence est Mme Dubuis.
ATTENTION : en mai 2027 tous les licenciés recevront une facture pour procéder au renouvellement de leur licence.

Nous vous remercions en cas de problème ou de doute de prendre directement contact avec secretariat@patinageromand.ch

Le lien pour GestiClub est arp.gesticlub.ch